

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 28 (1890)  
**Heft:** 16

**Artikel:** Conseils du samedi  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-191650>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

suis le plus fier. C'est ma fameuse salle de billard.

Tout le monde comprendrait sa fierté. Cette pièce est tapissée, meublée, ornée avec un goût exquis. Contre les murs, les cadeaux, très nombreux, très luxueux que l'empereur du Maroc a faits au Président de la République ; des cuirs en relief, des peaux de bêtes, des armes, des salles merveilleuses ; un cadre qui évoque les Mille et une Nuits.

— C'est M. Wilson qui a arrangé tout cela ?

— Non, le mérite en revient à mon architecte qui a tout disposé, tout fait clouer sous ses yeux.

Le billard n'est pas au milieu ; il a pour pendant une table de même grandeur, chargée de bronzes exotiques.

Après l'inspection minutieuse, nous revenons dans le vestibule que j'admire encore.

— C'est aux lumières qu'il faut le voir, me dit M. Grévy. Quand tout est allumé, c'est vraiment splendide.

— Vous donnez donc des fêtes ? m'écriai-je étondument.

— Des fêtes, non, mais on allume quand il y a du monde.

Et il répéta mélancoliquement :

— Des fêtes, non.

— Vous en donnerez quand les petites-filles que vous aimez tant seront en âge d'être mariées.

— Ah ! oui... alors ! dit le grand-père, dont le regard s'alluma, puis s'attrista soudain.

Le vieillard pensait peut-être aux longues années qui le séparent de ces fêtes.

CHARLES CHINCHOLLE.

#### Une seconde Fête des Vignerons.

Rira qui voudra, mais nous estimons que si Vevey a été la créatrice de la Fête des Vignerons, si elle en conserve tout le brillant prestige, Lausanne peut en revendiquer un des plus beaux échos.

Quelle animation, que d'applaudissements, quelle joie au quartier de Georgette pendant la série des concerts des 12, 13 et 14 avril ! Et comme toutes les conversations étaient à cette belle partition de M. Hugo de Senger, dont l'audition nous a si grandement, si flatteusement ravivé les délicieux souvenirs laissés par la solennité veveysanne !

Jamais notre petite scène n'avait reçu une pareille masse chorale et un orchestre aussi complet. Le coup d'œil en était vraiment superbe. Dans le fond, la chaîne miroitante des instruments de la *Fanfare lausannoise* ; au centre, la vaillante cohorte des membres du *Chœur d'hommes* rangés en demi-cercle sur huit ou dix rangs ; tous en frac noir, et correctement cravatés de blanc. De ce centre à l'aspect sévère, s'élevait une harmonie puissante. On sentait là des chanteurs sûrs de leur affaire et chantant pour le plaisir de chanter.

Car ces messieurs nous ont paru jouir du concert autant que les auditeurs ; cela se lisait dans leurs yeux, dans leurs

figures rayonnantes, dans leur attitude satisfaite, qui semblait dire avant l'attaque : « Le *Chœur d'hommes* va donner ! »

Et il donnait en effet magistralement, témoin le *Cantique suisse*, qui électrisait la salle d'enthousiasme.

Au devant de la scène, les dames aux toilettes ravissantes et dont les tons clairs et variés se détachaient avec bonheur sur le fond sombre du *Chœur d'hommes*. C'était un vrai parterre de fleurs.

Et enfin, au premier plan, M. Herfurth, dominant le tout de sa baguette magique et hautement autorisée. Nous ne sommes qu'un simple profane en matière de musique, mais nous l'avons réellement admiré comme directeur. Il voit tout, il entend tout, il est partout. Tenant pour ainsi dire dans sa main les voix et les instruments, rien ne lui échappe, et nous ne croyons pas qu'il soit possible de mieux diriger l'interprétation d'une œuvre musicale de cette importance, d'en souligner et détailler les nuances avec plus d'art et de délicatesse, d'en faire valoir, en un mot, dans leur vrai caractère, toutes les ressources.

Aussi la couronne donnée à M. Herfurth était-elle cent fois méritée.

Il faudrait faire ici l'éloge de tous les participants à l'exécution de l'œuvre de M. de Senger, remercier comme ils le méritent tous ceux à qui nous devons l'initiative de cette grande fête musicale ; il faudrait pouvoir traduire ici toutes les jouissances qu'elle nous a procurées. Mais en cela, nous ne ferions que répéter, d'une manière tardive et bien pâle, les justes éloges de la presse durant cette semaine.

Néanmoins, merci encore au *Chœur d'hommes* qui s'est voué de cœur et d'âme à l'organisation de ces quatre concerts, et à la réussite desquels il a si largement contribué ; merci aux voix féminines qui ont apporté là leur gracieux concours et donné à l'ensemble un charme et un attrait incontestables.

Merci, à vous, M. de Senger. Vous n'avez pas besoin de nos éloges, nous le savons, car vous aurez trouvé dès l'origine, dans le succès croissant de votre œuvre, la récompense et les justes témoignages de sympathie dus à votre beau talent.

Mais si jamais ces concerts se répètent, soit à Lausanne, soit à Genève, — comme cela est fort probable, — dites à vos admirateurs de vous porter en triomphe sur la scène avec un peu plus de ménagements, et de ne pas casser vos lunettes. Dites à M. l'Abbé, à MM. Currat et Romieux, de modérer un peu leur enthousiasme et leurs forces physiques, et de ne pas vous enlever ainsi de votre siège, au milieu de vos amis, sans dire gare, comme un ravigueur enlève une jeune fille au sein de sa famille.

Ils sont décidément trop forts ces messieurs.

#### On soulon mènadzi.

On fifarè qu'amàvè s'ein eingozellà tanquiè que vayè tot veri, passavè on dzo devant tsi se n'oncllio qu'avai distilà et qu'ein avai dè la tota bouna. Adon coumeint lo compagnon étai gaillà assaïti, déemandè na gotta à se n'oncllio.

— N'est pas po tè refusà on petit verro, se lâi repond l'oncllio, kâ l'est bin bouna et la té vu bin férè agottà ; mà se t'as sâi, vaut bin dè mì preindrè on verro dè vin, et t'as bin too dè dinsè bâirè pè la pinte dè cllia ratatouille dè gotta, que la mâiti dào teimps cein n'est què dè la bouriâ, na pas qu'on verro dè nové est bin dè pe san.

— Oh ! vo ditès bin, oncllio, se repond lo soiffeu ; mà se vu mè soulâ avoué dào vin, m'ein faut po quattro ào cinq francs, tandi qu'avoué la gotta, po soixanta centimes, y'ein é mon compto.

#### L'einrossi.

On lulu, on pou simpiet, avai mariâ 'na gaupa que lo fasai traci et que ne sè geinâvè pas de lo remâofâ et dè lâi férè vergogne per devant lo-mondo. On dzo que stu gaillâ étai z'u dein lo défrôu avoué sa pernetta, rencontré 'na cognescance et lâi conté que l'étai mariâ et que c'étai son governemeint qu'étai quie avoué li. L'autro la guegnè, et coumeint cognessâi lo tabâ, vâi binstout que c'étai 'na crouïe sorcière qu'avai 'na leinga dè serpeint et qu'ein fasai vairè dâi grises à se n'hommo, et fâ à se n'ami tandi que la fenna tracivè devant :

— Mâ, mon pourro Djan, crayo bin que te t'és laissi eindieusâ ein tè marieint avoué cllia lurena.

L'autro, on bon benet, que ne volliâvè pas que sâi de, lâi repond :

— Oh ! vouaïquie ! n'aré pas [pi étâ eindieusâ se ne m'été pas einrossi.

#### Conseils du samedi.

*Manière de soigner les coupures.* — Une coupure légère est promptement guérie, si on la tient à l'abri de l'air et du frottement qui s'opposeraient à la réunion de ses bords. Il faut immédiatement appliquer dessus une petite compresse imbibée d'eau et de vin, et maintenue par un bandage. Si la blessure est profonde, il faut la laisser saigner quelques instants, la presser doucement au besoin, pour faire sortir les caillots. On rapproche ensuite les lèvres de la coupure et on les maintient rapprochées par deux petites compresses posées le long de chaque bord de la plaie et soutenues par plusieurs tours de bandes. On humecte ces compresses avec un peu d'eau et de vin ; mais point d'huile, de corps gras, d'eau-de-vie, etc.

*Ecorchures.* — Le plus simple remède, et en même temps le plus sûr dans le cas d'ecorches et même de meurtrissures occa-

sionnées par des coups ou des chutes, est d'y appliquer des linges trempés d'eau salée. — La vaseline phéniquée, préparée dans toutes les pharmacies, et étendue en bonne quantité sur de la ouate qu'on applique sur la plaie, donne aussi d'excellents résultats.

*L'Illustration nationale suisse* du 5 avril contient les articles suivants : Histoire de la semaine. — Billets du lundi. — L'exposition Veillon. — Légende de St-Germain. — A travers l'Italie, par H. Maystre. — La Perle noire, par V. Sardou. — Grains d'esprit. — Revue financière. — Carnet de la ménagère. — *Gravures*: H. Studer. — Général de Caprivi. — Le Pont du Forth. — Vieille Bernoise, etc.

La livraison d'avril de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient les articles suivants :

Les origines de Faust, par M. E. Rod. — Un enterrement aux Carpates. Nouvelle, par Carmen Sylva. — Wagner et Liszt, d'après leur correspondance, par M. W. Cart. — Pestalozzi, Stapfer et Maine de Biran, par M. E. Naville. — Etudes californiennes, par M. H. Gaulleur. — Le joueur de zither, nouvelle, par M. Jean Menos. — La Linnæa : Un jardin botanique à la haute montagne, par M. A. de Claparède. — Chroniques parisienne, allemande, anglaise, russe et politique. — Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau, Place de la Louve, à Lausanne.

*Chacun son papier.* — Un papetier a fait afficher dans son magasin l'avis suivant :

*Conseils pour le choix des papiers :*

Aux imbéciles, papier timbré ; — aux ivrognes, papier gris ; — aux moribonds, papier d'emballage ; — aux voyageurs, papier parchemin ; aux canotiers, papier à la rame ; — aux rois, papier format couronne ; — aux dames, papier mouseline ou satin ; — aux journalistes, papier format coquille ; — aux achresses, papier peint ; — aux confiseurs, papier glacé ; — aux marchands de nouveautés, papier soie ; — à la jeunesse, papier doré.

Un abonné nous demande de lui dire ce qu'on entend par *un oncle, un cousin à la mode de Bretagne*, locution populaire très fréquemment employée.

Nous lui répondons en reproduisant ce que disent à ce sujet les dictionnaires de Larousse et de Littré :

*Oncle et tante à la mode de Bretagne*, se disent du cousin germain ou de la cousine germaine du père ou de la mère. Ainsi on dira : Etant cousin germain de ma mère, il est mon *oncle à la mode de Bretagne*. Mon père et lui étaient cousins germains ; par conséquent il est mon *oncle à la mode de Bretagne*.

*Neveu, nièce à la mode de Bretagne*, se disent aussi du fils ou de la fille du cousin ou de la cousine germaine : Elle est

fille de mon cousin germain et, partant, ma nièce à la mode de Bretagne.

Ces diverses qualifications se disent aussi d'une parenté équivoque et difficile à établir.

**Boutades.**

Un monsieur présente au guichet du télégraphe la dépêche suivante pour l'étranger :

“ \*\*, Rome.

“ Accablé douleur, oncle mort, viens immédiatement, partage jeudi prochain. “ ANTOINE. »

L'EMPLOYÉ. — C'est deux francs quarante, monsieur.

Le client, fouillant dans sa poche :

— Sapristi ! je n'ai que deux francs...

L'EMPLOYÉ. — Vous pourriez supprimer deux mots.

— Eh bien... supprimez accablé douleur !

*Un déménagement à la cloche de bois.*

— Zacharie Belavoine, est un grand homme incompris, un bohème de la plus belle eau, dont le porte-monnaie est presque toujours à sec. Les hasards de la vie l'ont poussé dans une pauvre petite rue sombre où il habite une petite chambre au quatrième étage, n'ayant pour compagnon qu'un chien griffon. Le terme du loyer l'ayant pris au dépourvu, le propriétaire inexorable lui a donné congé par voie d'huissier.

— Il faut vous en aller en avril, monsieur, et payer avant de sortir ou laisser vos meubles en garantie.

— C'est bon, c'est bon, monsieur Vautour, on déménagera ! a répondu Zacharie.

Zacharie a la faiblesse de tenir à ses meubles.

— Eh ! dame, dit-il, c'est un souvenir de famille.

Pour les sauver des griffes de son persécuteur, il songe à ce que le peuple de Paris appelle si bien : *déménager à la cloche de bois*.

Ainsi, voilà qui est convenu : puisqu'il n'a pas d'argent, il s'entendra avec quelques amis dévoués et déménagera clandestinement.

Pour cette entreprise délicate, mais périlleuse, Belavoine s'est assuré le concours de deux jeunes peintres, de ses amis.

Une poulie adroitement fixée à la fenêtre et une bonne corde feront le reste.

A 2 heures du matin, les deux complices se promènent sur le trottoir. Belavoine attache solidement sa corde à une longue corde et la laisse descendre doucement dans l'espace.

Une minute après, la corde remonte allégée de son poids. L'opération semble réussir à merveille.

Tout le mobilier suit le même chemin jusqu'à la dernière chaussette.

Après quoi Belavoine prend le petit griffon sous son bras, met la clef sur la corniche, descend allègrement l'escalier et sort.

Dans la rue, ses deux acolytes donnent des signes d'impatience.

— Partons, maintenant, leur dit Belavoine.

— Comment ? partons ? Et les meubles ?

— Mais vous les avez recueillis, il me semble, répond Belavoine.

— Nullement, dit une voix narquoise qui part d'une fenêtre de l'entresol. Au revoir, monsieur Belavoine, prenez bien soin de votre petit griffon !

Cette voix, c'était celle du concierge qui, ayant éventé la mèche, avait saisi les meubles au passage et remménagé à l'entresol, à mesure qu'on déménageait du quatrième.

Belavoine et son petit chien en ont fait une maladie.

**Réponse à la devinette de samedi :** Qui trop embrasse manque le train. — 25 réponses justes. La prime est échue à M. Rapin, à Villamont-dessus, Lausanne.

**Deux questions.**

Trois villes françaises réunies font le nombre 21. Si l'on en ajoute une quatrième, ce nombre se réduit à 20. Expliquez ce calcul.

Deux hommes veufs ont chacun un fils. Ils sont à table. Trois couverts sont mis et chacun a le sien. Quels sont ces hommes ?

Prime : La Vieille milice.

Nous avons commis une erreur samedi dernier, dans la réponse à notre problème : C'est 220 sous, au lieu de 28.

**THÉÂTRE.** — Dimanche 20 avril 1890, Grande soirée dramatique, vocale et instrumentale, donnée par les sections littéraire et de chant du *Grutli romand*, section de Lausanne, au bénéfice des *Cuisines scolaires*. — Nous espérons que cette soirée donnée dans un but aussi louable sera couronnée de succès.

Ou annonce pour mercredi prochain une représentation de *Faust*, par la troupe d'opéra de Genève.

Nous rappelons les deux intéressantes séances que donneront, les mercredi 23 et jeudi 24 avril, MM OLTRAMARE pour la réforme orthographique et M. EDOUARD ROD, contre cette réforme. — Billets à l'avance à la librairie Tarin.

L. MONNET.

**ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS**

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrements.

J'offre net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 12,50. — Canton de Fribourg à fr. 26. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 49,25. — Canton de Genève 3 % à fr. 103. — Principauté de Serbie 3 % à fr. 83. — Bari, à fr. 72. — Barletta, à fr. 39,50. — Milan 1861, à fr. 39,50. — Venise, à fr. 24,25.

Ch. BORNAND, Success. de J. Guilloud,  
4, rue Pépinet, LAUSANNE

LAUSANNE — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.